

Délibération / Décision d'adhésion au Groupement d'Intérêt Public SESAN

Instance délibérante:

Date :

Vu la loi du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit,

Vu l'instruction ministérielle n° SG/DSSIS/2017/8 du 10 janvier 2017 relative à l'organisation à déployer pour la mise en œuvre de la stratégie d'e-santé en région,

Vu la délibération de l'Assemblée générale du Groupement de coopération sanitaire SESAN du 05 novembre 2020 portant transformation de la forme juridique du SESAN ;

Vu la convention constitutive du groupement d'intérêt public SESAN du 5 novembre 2020,

Vu l'arrêté n°DIRNOV/06/2020 en date du 4 décembre 2020 pris par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et portant approbation de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public SESAN,

Considérant que l'établissement/ le service [dénomination] sollicitant son adhésion au Groupement d'intérêt public SESAN doit, le cas échéant, disposer de l'autorisation préalable de ses organes délibérants ;

Considérant que le groupement d'intérêt public SESAN est l'opérateur préférentiel de l'ARS pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie régionale d'e-Santé, dans une logique d'engagements réciproques,

Considérant que le groupement d'intérêt public SESAN est composé de tous les acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social,

Considérant que le groupement d'intérêt public SESAN permet à ses membres de mettre en place des projets collaboratifs d'e-santé afin d'améliorer le parcours de santé des patients franciliens, de favoriser la coopération sur les projets de système d'information communs à tout ou partie de ses membres et d'optimiser les ressources financières et humaines dans le domaine informatique,

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE :

- l'adhésion du au
Groupement d'intérêt public SESAN
- d'approuver la convention constitutive du Groupement d'intérêt public
- régler la contribution annuelle correspondante.

DESIGNE Madame/Monsieur (fonction/titre) comme
représentant du au
groupement d'intérêt public, et Madame/Monsieur
..... (fonction/titre) comme
représentant suppléant,

AUTORISE Madame/Monsieur

Le/La à signer tous actes relatifs à cette adhésion.